

**« VIVRE ENSEMBLE, TRAVAILLER ENSEMBLE... » : l'UCP s'associe bien évidemment !**

Vous avez reçu, le 17 juin dernier, un texte cosigné par toutes les organisations syndicales. Il s'agit d'un manifeste rappelant les principes du syndicalisme et les valeurs républicaines.

Vous vous êtes sans doute étonnés de ne pas voir le logo de l'UCP. Il faut savoir que c'est une démarche nationale, impulsée à la suite du traumatisme des attentats de janvier. L'UCP n'ayant pas d'assise nationale, n'a donc pas été contactée par les autres organisations syndicales pour participer à cette intéressante démarche.

Toutefois, nous tenons à exprimer notre plein et entier soutien à ce manifeste.

**DASES : Appel à la grève et au rassemblement du 30 juin devant l'Hôtel de Ville**

Confrontés à des réorganisations menées à marche forcée qui voient fondre les effectifs (départs à la retraite non remplacés, suppressions de postes pour redéploiements, sans compter les postes vacants non pourvus) et augmenter la charge de travail, les personnels de la Sous-direction des actions familiales et éducatives de la Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé en ont assez !

Ils en ont assez de ne pas être écoutés dans leurs revendications, de ne pas voir leur charge de travail effectivement prise en compte.

Face à une situation bloquée, l'UCP a déposé avec trois autres organisations syndicales un préavis de grève pour le mardi 30 juin 2015 et invite tous les agents concernés à rejoindre le rassemblement prévu à 10 heures, place de l'Hôtel de Ville, alors que se tiendra le Conseil de Paris.

Venez nombreux !

**DEVE : Boycott du CHSCT**

Dans un contexte tendu qui est dominé par un dialogue à sens unique et l'absence de réponse aux problèmes qu'elles soulèvent, les organisations syndicales représentatives de la Direction de l'environnement et des espaces verts (DEVE) ont décidé de ne pas siéger au Comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (CHSCT) qui devait se tenir le 24 juin 2015.

## DVD : un avenir préoccupant

À l'occasion du comité technique du 19 juin dernier, notre représentant à la Direction de la voirie et des déplacements (DVD) a lu une déclaration suivante que l'UCP avait préparée et à laquelle se sont associées la CFDT, la CGT et l'UNSA.

Le premier point a porté sur **les effectifs** ; en effet, au cours de la dernière mandature, la DVD a perdu 255 postes, soit plus de 15% de ses effectifs et il est prévu de supprimer encore 100 postes supplémentaires (35 en 2015, 30 en 2016 et 2017) sur les 3 prochaines années. **En 10 ans, la direction aura été amputée d'un quart de ses effectifs.**

Alors que les personnels sont attachés à un service public disposant de moyens humains et matériels suffisants pour l'assurer dans de bonnes conditions, ils constatent que ce n'est plus le cas aujourd'hui et ce sera encore moins le cas demain. .

Le programme très ambitieux confié à la DVD pour cette mandature (lutte contre la pollution atmosphérique, reconquête de l'espace public parisien, participation citoyenne,...) ne pourra être tenu qu'avec des services techniques correctement dimensionnés.

Le second volet a concerné **la gestion programmée des réfections de voirie par les concessionnaires.**

Imposé aux services dans l'objectif à peine voilé d'économies en personnel, ce nouveau système, alors même que des expériences semblables menées dans d'autres collectivités se sont avérées être des échecs, constitue à notre avis un non-sens, du fait que des tiers seront sans nul doute moins préoccupés par l'état durable des chaussées et trottoirs que par leurs propres impératifs financiers.

Non seulement la qualité de nos revêtements et structures de chaussée et trottoirs risque de voir une rapide dégradation généralisée avec, à la source, des plaintes des usagers et de nombreux contentieux, mais ce type de fonctionnement exigera de plus des besoins en personnel de contrôle importants qui ne permettront pas les économies escomptées.

Les personnels souhaitent une véritable concertation sur ces sujets.

## Comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail central (CHSCT) du 16 juin 2015

Lors du CHSCT central, le représentant de l'UCP a salué la qualité du *Rapport d'activité de la Mission d'inspection santé-sécurité au travail*, tant au regard de l'objectivité de l'analyse que des constats qui sont mis en exergue.

Ce fut l'occasion de rappeler qu'à l'heure où l'on envisage de transférer plusieurs directions dans un immeuble neuf de la ZAC Bédier, il est primordial de tirer les enseignements de ce qui s'est produit très récemment pour un autre immeuble neuf, situé au 121 de l'avenue de France.

En effet, quelques trois mois seulement après la livraison dudit immeuble, il est apparu des dysfonctionnements très importants ; il faut bien garder à l'esprit qu'un immeuble qu'on qualifie parfois un peu rapidement d'intelligent, nécessite une maintenance très rigoureuse pour le conserver en bon état de fonctionnement, ce dont on ne se donne pas forcément les moyens.

Concernant les risques psychosociaux, le protocole d'accord-cadre relatif à leur prévention dans la fonction publique du 22 octobre 2013 prévoyait que les plans d'évaluation et de prévention des risques psychosociaux devaient être initiés en 2014 et achevés en 2015.

L'objectif de réaliser les diagnostics et d'élaborer les plans de prévention associés pour la fin du premier semestre 2016, de manière à intégrer ces derniers au programme annuel de prévention 2016 de chaque direction, sera difficile à tenir.

### **Formation : Mort de l'accord-cadre ?**

Le dialogue social n'en finit pas de se dégrader... Les organisations syndicales sont conviées à des réunions d'informations sur les décisions prises unilatéralement par la Direction des ressources humaines !

L'UCP a dénoncé cette pratique, le 18 juin 2015, lors de la deuxième réunion sur la formation :

- pas de relevé de décisions de la première réunion du 21 mai 2015 ;
- pas de réponse aux propositions de l'UCP.

Nous avons demandé la prorogation de l'accord-cadre formation jusqu'au 31 décembre 2015, l'obtention d'un calendrier de négociations en adéquation avec la prorogation de l'accord-cadre et l'octroi de moyens permettant la mise en œuvre d'une politique de formation innovante et engageante pour les administrations parisiennes.

C'est pourquoi l'UCP n'est pas restée à cette réunion du 18 juin 2015.

L'UCP agira autrement.

À suivre...

### **Nominations et concours**

La commission administrative paritaire du 25 juin 2015 a donné un avis favorable à **la nomination au grade d'attaché d'administrations parisiennes** de Malika AIT ZIANE (CASVP), Rémi BARROS (DDCT – Mairie du 14<sup>ème</sup> arrondissement), Christine DE CLERCQ (DAJ), Alain DHERVILLERS (DASES), Claudine DUBECH (DU), Dominique FERRUCCI (DEVE), Dominique JUMEAU (DRH), Grégory MACRIPO (Caisse des Écoles du 12<sup>ème</sup> arrondissement), Clara QUEMARD (DFA), Odile RICHARD (DDEEES), Thierry SALABERT (DASCO), My-Han TRAN HU (DPP) et Marie-Thérèse XAVIER (DAC).

Dans le cadre des sélections professionnelles pour l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels, ont été retenues :

- **Pour l'accès au grade de Technicien Supérieur Principal dans la spécialité « Informatique »**, les candidatures de Jean-Christophe BAURE (DPE), Christophe COQUIN (DASCO), Jean-Philippe GUIMPIER (DPE), Franck GUINDEUIL (DPE), Joël MARTINEZ (DSTI), Didier NOURI (DVD) et Thierry PARIS (DSTI) ;
- **Pour l'accès au grade de Technicien Supérieur dans la spécialité « Environnement »**, les candidatures de Coralie GUERRE (DEVE), Éliane JAMIN (DEVE) et Sonia SARMIENTO (DEVE) ;

- **Pour l'accès au grade de Technicien Supérieur Principal dans la spécialité « Environnement »**, les candidatures de Claire ALEXANDRE (DEVE), Sarah ANDRE (DEVE), Vincent FERLICOT (DEVE), Xavier JAPIOT (DEVE), Yann LE BOURLIGU (DEVE), Julie REINE (DEVE), Nicolas ROBIN (DEVE) et Paul TAKACS (DEVE).

Par ailleurs, ont été admis :

- au concours interne de **Technicien Supérieur Principal dans la spécialité « Construction et Bâtiment »** : Virginie ANDRE (DPA), Gérald NOYELLE, Gabriel FERREIRA, Sandrine FERREIRA (DU), Alexandre BEN JAMAA (DPE), Frédéric MASDIEU (DPA) et Stéphane DUQUAIT (DPA) ;
- au concours externe de **Technicien Supérieur Principal dans la spécialité « Construction et Bâtiment »** : Sandrine LAMOTTE, Lucie REAU, Pierre RUBIO, Bastien GOHIER, Pauline CORDON, Delphine PAILLARD, Romain MARIE, Lilia BUROVA et Boumediene TREEA (liste complémentaire) ;
- au concours interne de **Technicien Supérieur Principal dans la spécialité « Génie Urbain »** : Laetitia ROTTIER (DVD), Pierre BADETS (DVD), Mourad LOUNIS (DPP), Olivier MARIE-ROSE (DVD) et Yannick CORNEAUX (DJS) (liste complémentaire) ;
- au concours externe de **Technicien Supérieur Principal dans la spécialité « Génie Urbain »** : Hervé CHARPENTIER, Guillaume HEBERT, Mathieu MIGEON, Pierre DORE, Charles LEFRANC, Frédéric GAUTHERON, Mylène PAM et Christophe DE GRANCEY (liste complémentaire).

**À toutes et à tous, l'UCP adresse ses plus vives félicitations.**

<p style="text-align: center;"><b>Union des Cadres De Paris</b> 2bis, square Georges Lesage 75012 Paris – Tél. 01.43.47.80.72</p>
---